Rapport d'activités 2022-2023

Comité des usagers de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM)



Table des matières

1.	Informations relatives à l'établissement	2	
2.	Mot de la présidente	3	
3.	Composition du comité des usagers de l'IUGM*	4	
4.	Coordonnées	5	
5.	Réalisation du plan d'action	6	
6.	Autres réalisations	8	
	6.1 Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations	8	
	6.2 Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers	9	
	6.3 Évaluer le degré de satisfaction des usagers	11	
	6.4 Défendre les droits et les intérêts des usagers et assister les personnes qui voudrai porter plainte		
	6.5 Assurer, le cas échéant, le bon fonctionnement du comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers et veiller à ce qu'il dispose des ressources nécessaires à l'exercice de ses fonctions		
7.	Tenue des rencontres	11	
8.	Collaboration avec les autres acteurs du régime d'examen des plaintes1		
9.	Plan d'action du comité1		
10.	Enjeux et recommandations	14	

1. Informations relatives à l'établissement

Nom de l'établissement :

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Nom de l'Installation :

Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Coordonnées du Comité des usagers de l'IUGM:

4565, chemin Queen-Mary, bureau B-2372 Montréal (Québec) H3W 1W5

Téléphone : 514 731-1662

Courriel: comite-usagers.iugm@ssss.gouv.qc.ca

Coordonnées du comité de résidents Alfred DesRochers :

Comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers 5325, avenue Victoria, bureau 151 Montréal (Québec) H3W2P2

No de téléphone : 514 340-2800, poste 4233

2. Mot de la présidente

Tout comme l'an passé, les membres du comité ont rencontré des difficultés à exercer pleinement leur mandat, car les multiples éclosions les ont trop souvent empêchés d'accéder aux différentes unités de soins de l'IUGM, ce qui a entraîné une certaine frustration à laquelle se sont ajoutés la lassitude, la fatigue et parfois le découragement.

Cette perception est d'autant plus préoccupante que nous devons faire le constat que la direction a répondu tardivement à notre première recommandation au conseil d'administration du CIUSSS en mai2021 qui visait l'implantation de mesures qui auraient permis de transformer en milieu de vie lemilieu de soins qu'est l'IUGM.. Le comité s'interroge très sérieusement sur ce qui arrivera lors des prochaines contaminations provoquées par l'influenza et toutes les autres maladies transmissibles.

Je tiens à remercier les membres du comitépour la qualité de leur engagement, leur générosité et leur résilience. Ils ont réussi à faire avancer des dossiers qui ont amélioré la qualité de vie des résidents et à défendre ceux et celles qui ont fait appel à eux.

Si le comité a réussi à atteindre plusieurs de ses objectifs c'est en grande partie parce qu'il a pu compter sur l'ouverture d'esprit et le profond désir d'améliorer le mieux-être des résidents de la coordonnatrice de site, Mme Darly Joseph. Je m'en voudrais de passer sous silence la collaboration de M. Belhumeur, chef des installations matérielles, qui a réussi en peu de temps à enjoliver l'extérieur du bâtiment, à rafraîchir l'ensemble des unités, pour le grand plaisir des résidents, usagers et des familles.

Nicole René

Présidente du comité des usagers de l'IUGM, le 2 mai 2023

3. Composition du comité des usagers de l'IUGM *

NOMS	FONCTIONS	Coordonnées
Nicole René	Présidente	514 731-1662 comite-usagers.iugm@ssss.gouv.qc.ca
Ginette Paré	Vice-présidente Secrétaire de mars 2022 à septembre 2022	Id.
Pauline Gadbois	Trésorière	ld.
Geneviève Leclerc	Membre famille	ld.
Isabelle Péladeau	Membre famille Secrétaire depuis septembre 2022	ld.
Renée Boucaud	Membre de famille jusqu'en septembre 2022	ld.
Lucie Poulin	Proche aidante depuis septembre 2022	id
Jean-François Manzi	Membre de famille depuis septembre 2022	id
Anne Kettenbeil	Présidente du comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers	514 3400-2800, poste 4233 comitealfreddesrochers@gmail.com

- Aucune des personnes résidant à l'IUGM ou y recevant des soins de courte durée n'a accepté ou n'a été en mesure de devenir membre du comité;
- Tous les mandats des membres viendront à échéance en mai 2024.

4. Coordonnées

Fonction	Identité	Coordonnées
Présidente	Nicole René	4565, chemin Queen-Mary Bureau B-2372 Montréal (Québec) H3W 1W5 Téléphone : 514 731-1662 comite-usagers.iugm@ssss.gouv.qc.ca
Répondante de l'installation auprès du CU:	Mme Darly Joseph, gestionnaire et coordonnatrice du site de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM) depuis septembre 2021.	4565, chemin Queen-Mary, Montréal (Québec) H3W 1W5 Téléphone 514 340 2800

5. Réalisation du plan d'action

- Augmenter le niveau de connaissance du comité parmi la clientèle en longue durée. Les mesures prises sont expliquées au point 6.1 :
- Action prise:
 - Une infolettre fut envoyée aux familles une fois par mois;
- Recruter de nouveaux membres du comité :

Actions prises:

- Avec le soutien du CUCI et du service des communications du CIUSSS, diffusion d'un appel de candidatures en continu sur les écrans électroniques de l'IUGM et du CHSLD Alfred-DesRochers;
- Diffusion d'un appel de candidatures dans l'infolettre sur la pandémie transmise aux familles des résidents.

Résultat :

Monsieur Jean-François Manzi, membre de famille s'est joint aux membres du comité en septembre 2022.

Madame Lucie Poulin, proche aidante d'une résidente s'est jointe aux membres du comité en septembre 2022.

Augmenter la ventilation sur les unités :

Actions prises:

- o Rencontre avec la coordonnatrice de site, madame Darly Joseph.
- o Rencontre avec monsieur Luc Belhumeur, chef des installations matérielles.

Résultat :

La ventilation s'est grandement améliorée sur les unités.

- Règles sur le confinement :

- Actions prises :
 - Rencontres avec madame Isabelle Matte pour assouplir les règles de confinement lors de la Covid-19. Le comité a une préoccupation lorsque plusieurs éclosions se succèdent sur les unités, comme l'influenza, la gastro, la gale.

Résultat :

Les règles de confinement ont été assouplies lors des éclosions de Covid-19 à partir de juillet 2022, ce qui n'a pas empêché la détresse des résidents et des familles lors de la multiplication des infections.

- Maintien du concept de milieu de vie :

Actions prises:

 Le comité des usagers a participé régulièrement au comité d'amélioration continue formé de divers professionnels de l'IUGM préoccupés par ce concept.

Résultat :

Ceci mène à un rafraîchissement de la peinture, à l'amélioration du décor dans les unités et à de multiples travaux dans l'établissement.

- Rencontre avec madame Marquez, responsable de l'alimentation et Charles-Antoine Germain chef du service alimentaire :

Action prise:

o Echange productif afin d'améliorer la qualité des plats, leur apparence et leur goût

Résultat :

Diminution des plaintes quant à l'alimentation et une meilleure collaboration avec les techniciennes en alimentation.

Seul bémol, les techniciennes ne se présentent pas sur les unités lors des repas – ce que nous avions demandé.

- Rencontre avec les cheffes d'unité :

Action prise:

- Il y a eu une rencontre avec madame Nadège Pierre-Louis à son arrivée comme responsable des unités de l'ouest, lors du départ de madame Guylaine St-Denis.
- O Nous n'avons pu rencontrer la cheffe de l'unité Est

- Implication des familles lors des rencontres multidisciplinaires annuelles :

Action prise:

• Le comité a demandé que l'on s'assure de la présence des répondants et qu'ils soient convoqués à l'avance tout en respectant la date de ce rendez-vous .

Résultat :

Les membres de famille ont noté une certaine amélioration lors des communications préparatoires à ces rencontres.

Il est souhaitable que les rencontres soient davantage personnalisées et que seuls les intervenants actifs auprès de la résidente soient invités.

- Rencontre avec la responsable des loisirs :

Résultat:

Nous n'avons pu réaliser cette rencontre.

6. Autres réalisations

6.1 Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations :

- Dans le cadre des activités de la semaine de promotion des droits des usagers en décembre 2022, distribution de dépliants aux résidents, usagers, visiteurs et membres dupersonnel sur les droits des usagers, le comité des usagers et les mécanismes de plainte;
- Au cours de l'année, nous avons également tenu une autre journée de sensibilisation auprès des visiteurs qui se présentaient à la porte d'entrée 6.
- Publication et distribution aux résidents de l'IUGM et du CHSLD Alfred-DesRochers du calendrier 2023 sur les 12 droits des usagers préparé par le comité des usagers et en collaboration avec le personnel des loisirs;
- Publication en décembre 2022 et distribution du Catalpa, bulletin d'information rédigé par les membres du comité sur la vieà l'IUGM, dédié aux résidents, usagers et à leurs proches, de même qu'aux membres du personnel;
- Publication des coordonnées des deux comités dans des infolettres transmises aux familles par la direction SAPA;
- Distribution aux résidents d'un sac promotionnel indiquant les coordonnées du comité des usagers;
- Reprise de la diffusion d'informations sur la page Facebook du comité des usagers : IUGM
 Comité des usagers ;
- Formation : des membres ont participé à la formation de base organisée par le CUCI et donnée par le RPCU sur les rôles et responsabilités des différents comités ;
- Participation de membres du comité des usagers de l'IUGM et du comité de résidents du CHSLD Alfred DesRochers au congrès du RPCU à Rivière-du-Loup en octobre 2022.

6.2 Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers :

6.2.1 Le comité a travaillé de concert avec le Service des loisirs pour demander une augmentation des activités de loisir et de stimulation physique et cognitive dans les unités, de même que le retour des bénévoles sur les unités.

Résultat: 5 préposés aux bénéficiaires—loisir ainsi que 5 aides techniques ont été assignés pour offrir une plus grande offre d'activités de loisir. Les résidents ont été privilégiés par la qualité et la quantité d'activités de loisir, et ce, jusqu'au 31 mars 2023, date à laquelle les postes d'aides-techniques ont été abolis. Nous souhaitons que la direction maintienne son offre de loisirs au cours du prochain exercice.

6.2.2 Mise en place de soins dentaires

Résultat : Une hygiéniste dentaire a procédé à l'évaluation de tous les résidents des unités d'hébergement. Un dentiste offre ses services sur chaque unité selon les besoins identifiés. De plus, le brossage des dents est maintenant intégré dans les plans de travail des préposés aux bénéficiaires.

6.2.3 Mise en place d'un service en audiologie

Résultat : en réponse aux demandes de plusieurs familles, le comité est intervenu auprès de la direction pour que l'IUGM offre aux résidents du soutien pour évaluer et améliorer leur capacité auditive. La direction a convenu d'un projet pilote avec une firme externe qui devrait se mettre à pied d'œuvre en avril 2023.

6.2.4 Maintien de la présence des lapins qui viennent égayer les résidents et briser leur solitude.

Résultat : plusieurs communications ont été nécessaires afin de maintenir la présence des lapins, et ce, en toute sécurité. Ces lapins sont très appréciés de tous les résidents dans un cadre plus large de zoothérapie.

6.2.5 Identification du personnel de soins au moment de la prestation de services en hébergement.

Résultat : depuis plusieurs années, le comité des usagers demande à la direction de trouver un moyen de faciliter l'identification des membres du personnel au moment de la prestation de service. Cette demande ayant été reprise par le CUCI, la direction SAPA a confié à l'IUGM le mandat de développer un projet pilote qui pourrait être implanté dans les autres CHSLD. Nous n'avons pas encore vu le résultat de la réflexion en cours. Par contre le personnel en soins de courte durée a déjà adopté son propre système d'identification. Ce dossier demeure une priorité.

6.2.6 Entretien des fauteuils roulants

Résultat : à la suite de la réception de plusieurs plaintes, nous avons obtenu la mise en place d'une procédure qui devrait être suivie sur chaque unité. Ce dossier demeure actif.

6.2.7 Lessive et vêtements

Résultat : le problème des vêtements froissés est maintenant réglé avec l'aide de la coordonnatrice de site.

Plusieurs résidents se plaignent de la perte de vêtements et/ou du mélange de vêtements et de la procédure de réclamation imposée par le CIUSSS .

6.3 Evaluer le degré de satisfaction des usagers :

Le comité a participé à l'amélioration du sondage SAPA en ajoutant des questions sur les loisirs. De plus, le comité participe à l'évaluation des résultats en hébergement et en courte durée à l'IUGM et à la détermination des priorités du plan d'action à élaborer avec la direction, dans le cadre des activités du comité d'amélioration continue.

6.4 Défendre les droits et les intérêts des usagers et assister les personnes qui voudraient porter plainte :

Plusieurs plaintes nous sont parvenues au sujet des vêtements, d'une caméra de surveillance, de l'alimentation, des règles rigides lors des confinements, de la cohabitation difficile avec certains résidents et de l'esseulement des résidents placés longuement dans les corridors.

Une plainte a été logée lors d'un événement où les résidents n'ont pas été levés à cause du manque de personnel. La Direction SAPA souhaite faire en sorte que cet incident ne se reproduise plus.

6.5 Assurer, le cas échéant, le bon fonctionnement du comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers et veiller à ce qu'il dispose des ressources nécessaires à l'exercice de ses fonctions

La présidente du comité de résidents est membre du comité des usagers et les deux (2) comités ont réalisé de concert la publication du calendrier rappelant les douze (12) droits des usagers et l'achat de sacs promotionnels dédiés aux résidents et usagers.

*Le rapport détaillé du comité de résidents est joint au rapport du comité des usagers de l'IUGM.

7. Tenue des rencontres

Les membres ont tenu 9 réunions ordinaires, alors que l'exécutif a participé à 12 rencontres avec la coordonnatrice de site.

Des membres ont également participé aux réunions virtuelles organisées par le CUCI avec des représentants de la direction SAPA et du service des loisirs.

Les membres ont tenu leur assemblée générale annuelle d'information le 10 septembre 2022. 14 personnes ont assisté en présentiel et 4 personnes via Zoom.

La présidente du comité des usagers est également présidente du comité des usagers du CIUSSS (CUCI) ce qui l'amène à participer aux réunions de nombreux comités.

8. Collaboration avec les autres acteurs du régime d'examen des plaintes

Il n'y a pas eu d'échanges avec ces partenaires au cours de cet exercice.

9. Plan d'action du comité

- 1- En continu, s'assurer que tous les répondants qui le souhaitent participent aux rencontres multidisciplinaires en vue d'élaborer ou de réviser le plan d'intervention;
- 2- Suivre de près la mise en place et le déroulement du projet SCPD au rez-de-chaussée. Les usagers recevront-ils les soins dont ils ont besoin compte tenu de leur difficulté ?
- 3- Recruter au moins 1 nouveau membre, idéalement une personne représentant les usagers en réadaptation;
- 4- Améliorer la communication avec les membres de famille;
- 5- Faire valoir auprès des gestionnaires de l'IUGM les rôles et responsabilités du comité des usagers et expliquer la procédure adoptée par les membres dans le traitement des insatisfactions et desplaintes;
- 6- Contribuer à l'amélioration des communications entre les chefs d'unités, les résidents et usagers, les familles et les proches aidants;
- 7- Rencontrer au moins 1 fois/an les responsables des loisirs et planifier cette rencontre à l'avance;
- 8- Rencontrer au moins 1 fois/an le chef des installations matérielles et planifier cette rencontre à l'avance;
- 9- Inviter les chefs d'unité à participer à des rencontres avec les membres du comité 2 fois/année (planification des dates);
- 10- Maintenir les liens avec les unités de courte durée et rencontrer Joëlle Tremblay au moins 2 fois par année

10. Enjeux et recommandations

Passer d'un milieu de soins à un milieu de vie :

- a) Relocaliser le Centre de jour dans un autre site afin de résoudre le manque chronique d'espace au PAD qui empêche les résidents de bénéficier d'un véritable milieu de vie.
- b) Maintenir le personnel du Service des loisirs.
- c) Instaurer une culture de bienveillance en poursuivant la formation au programme « De tout cœur avec vous »;
- d) Adopter des mesures de prévention des infections qui respectent autant la santé mentale que physique des personnes hébergées afin d'éviter la décompensation;
- e) Trouver des solutions au problème de la perte et du mélange des vêtements et revoir la politique de remboursement.
- f) Faire en sorte que les résidents du CHSLD Alfred-DesRochers aient accès à des activités de loisir équivalentes en nombre et en qualité à celles de l'IUGM;

Rapport d'activités 2021-2022

Comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers

1. Informations relatives à l'établissement

Nom de l'établissement :

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Nom de l'Installation:

CHSLD Alfred-DesRochers

Coordonnées du Comité de résidents

Comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers (PAD)

5325, avenue Victoria, bureau 151

Montréal (Québec) H3W2P2

Téléphone: 514 340-2800, poste 4233

Courriel: comite.residents.pad.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Répondantes de l'installation auprès du CU et du CR :

01 octobre 2021-31 mars 2022

Nadine-Andrée Béchard

Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM)

Téléphone: 514 340-2800, poste 3955

Courriel: Nadine-Andree.Bechard.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

01 avril 2021-30 septembre 2021

Mme Linda Boisvert

Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM)

CHSLD Alfred-DesRochers

Téléphone: 514 340-2800, poste 3955

Courriel: linda.boisvert.sapa.ccsmtl@ssss.gouv.gc.ca

Coordonnées des membres de Comité de résidents

Nom	Poste	Courriel
Anne Kettenbeil	Présidente, Membre ressource externe	annakettenbeil@yahoo.ca
Caroline Renaud	Vice-présidente, Membre proche aidante	c_renaud2004@yahoo.ca
Jacqueline Martineau	Secrétaire, membre ressource externe	rimar1923@sympatico.ca
Renée Lescop	Membre ressource externe	renee.lescop@gmail.com
Vasiliki Bardouniotis	Membre proche aidante	Vaskarkavilas@hotmail.com
Francine Hébert	Membre proche aidante	f.hebert7@gmail.com
Victoire Rallon	Membre résidente (décédé août 2021)	victoirerallon123@gmail.com
Nicole René	Présidente CU Invitée	renchar2@yahoo.ca

3. Mot de la Présidente du Pavillon Alfred-DesRochers

Voilà maintenant plus de deux ans que le comité des résidents du CHSLD Alfred-Desrochers (PAD) doit fonctionner sous les directives exceptionnelles imposées par les vagues successives de la COVID-19. Au cours de la période couverte par ce rapport, cette situation a été en partie responsable de l'absence de progrès dans la résolution des problèmes signalés dans le plan d'action présenté dans le rapport de l'année dernière. Malgré ce contexte difficile, le comité a toutefois poursuivi son travail avec ténacité afin de souligner les enjeux qui continuent d'avoir un impact sur la qualité de vie des résidents.

À travers le bilan que nous traçons pour l'année 2021-2022, nous réalisons que les mêmes problématiques se présentent d'année en année. Ceci nous amène à nous interroger sur la réelle volonté d'offrir un lieu de vie qui se montre à la hauteur des responsabilités et des engagements qui incombent aux décideurs. Il serait désolant d'en arriver à nous contenter d'un simple et désespérant constat d'impuissance à cet égard.

Cette situation et le manque d'action pour répondre aux besoins pressants des résidents ont tellement découragé les membres du comité qu'une démission en bloc a été envisagée au cours de l'année. L'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice de site expérimentée, Madame Nadine-Andrée Béchard en octobre dernier en a dissuadé le comité et a insufflé suffisamment d'espoir pour lui permettre de poursuivre son travail.

Au cours de la dernière année, les membres du comité ont consacré d'innombrables heures et beaucoup d'efforts pour veiller au respect des droits des résidents et au maintien de la qualité de leurs soins et services. Cependant, nous ne pouvons que conclure que tous ces efforts n'ont abouti à aucun changement fondamental pour le mieux.

Malgré l'esprit de collaboration établi avec Mme Béchard, il est devenu évident que nous avons collectivement très peu de pouvoir réel pour influencer ceux qui gèrent les budgets et décident de ce qui est prioritaire. Cette prise de conscience pourra-t-elle suffire à entretenir notre motivation ? Nous nous interrogeons.

Cependant, le comité a pu accompagner certains résidents et leurs proches dans la résolution de problèmes de proximité concernant leurs soins et services.

Ce rapport d'activités très succincts rassemble les éléments soulevés par le comité au cours de l'année 2021-2022 et qui ont été portés une fois de plus à l'attention des décideurs. Par la même occasion et tenant compte que plusieurs demandes n'ont reçu aucune attention de la part des gestionnaires, nous les invitons à lire également et avec attention notre rapport d'activités de l'année dernière. Nous avons tenu à documenter ce rapport de façon très détaillée pour l'année la plus difficile dans toute l'histoire des CHSLD au Québec et auxquels résidents et familles ont dû faire face dramatiquement à l'intérieur des murs.

Et maintenant, à quelles conclusions pourrons-nous nous attendre de la part de ceux qui liront ce rapport ou ces rapports ? Nous nous permettons encore d'avoir l'espoir d'être entendus.

Anne Kettenbeil, présidente

4. Plan d'action et réalisations de l'année écoulée

Les enjeux et préoccupations suivants, serviront de guide pour comprendre le contenu et l'évaluation que le comité donnera au travail accompli.

- Suivi de l'évolution de la situation de la COVID-19
- Gestion de l'espace et Plan d'Aménagement physique du PAD :
 - Redonner au PAD la possession entière et exclusive de l'espace occupé par le Centre de jour situé au RdeC
 - Projets de rénovation et maintenance :
 - o Corriger la situation inacceptable des infrastructures physiques du PAD.
- L'instabilité du personnel et le manque criant de personnel.
 - Les ratios résidents/personnels ne permettent pas d'assurer la prestation de soins et de services requis dont les résidents du PAD ont besoin et auxquels ils ont droit.
- Communication :
 - Assurer la continuité des contacts avec les résidents et leur proche
 - Recruter de nouveaux membres du comité
 - Assurer la fluidité et la clarté des informations diffusées par le CIUSSS-CS destiné aux résidents et à leurs proches

4.1 Défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels des résidents

Ce qui suit expose les détails de nos efforts et les résultats.

4.1.1 Suivi de l'évolution de la situation de la COVID-19

Pendant toute la période de ce rapport, le Comité a suivi la situation de tous les aspects de la prévention et de la gestion du contexte COVID-19 au PAD.

Des réunions bimensuelles ont eu lieu avec la coordinatrice du site et les points concernant le COVID-19 ont été traités lors de toutes ces réunions.

Les questions soulevées étaient :

- PCI et mesures en place.
- L'utilisation du EPI et le stockage des fournitures.
- · Les taux de vaccination des employés.
- L'identification et la prise en charge des cas positifs
- · Impacts sur les soins et les services

Les discussions avec la coordonnatrice du site et les suggestions positives du comité ont permis d'ajuster utilement certaines mesures appliquées.

_

4.1.2 Qualité des soins et des services offerts aux résidents Le manque chronique de personnel infirmier

- Le manque chronique de personnel infirmier sur l'ensemble des quarts de travail entraîne le surmenage et l'épuisement du personnel présent. L'arrivée promise d'un nombre suffisant de PAB pour apporter un certain soulagement à la situation ne s'est jamais concrétisée.
- Ce sous-effectif chronique de personnel combiné aux directives strictes nécessaires pour prévenir les éclosions de COVID a entraîné des plaintes concernant des bris de services, citant entre autres l'hydratation et l'alimentation des résidents confinés dans leurs chambres. Si ces besoins les plus élémentaires des résidents étaient remis en question, cela montre à quel point les choses se sont détériorées avec le temps.
- Le problème du manque chronique de personnel soignant, des PAB et de l'instabilité du personnel au PAD a été soulevé et discuté à plusieurs reprises par le comité et demeure non résolu. Ce sont les résidents les plus vulnérables qui continuent d'être touchés négativement par cela.

Qualité des menus et moments de plaisir

- Certaines conséquences des éclosions successives de la COVID ont affecté non seulement les résidents, mais également le personnel. Aussi, des mesures ont dû être prises afin d'adapter le ratio personnel et prestation de service en matière de nutrition. Un menu d'urgence a été créé pour faire face à cette situation.
- Le comité s'est vu dans l'obligation de signaler la présentation et la piètre qualité des plats servis aux résidents au cours de cette période (photos à l'appui) dont l'un des derniers plaisirs reste encore de manger. Des plats agréables et invitants suscitent aussi des moments de plaisir et stimulent l'appétit. C'est une des activités les plus importantes pour les résidents. Il faudrait en tenir davantage compte.

Suite à l'intervention du Comité, les menus ont été rapidement réajustés entraînant une nette amélioration de la qualité des choix alimentaires.

Confinement des résidents et réaffectation des espaces communs des résidents dédiés aux membres du personnel

- Plus récemment, on a beaucoup entendu parler des impacts du confinement sur la santé physique et mentale des résidents à la grandeur des installations du CCSMTL.
 Dans le cas du PAD, le cruel manque d'espace en a aggravé davantage les conséquences négatives pour les résidents.
- En raison de la nécessité de respecter la distanciation physique nécessaire pour contrôler la propagation du COVID, tous les espaces communs autrefois dédiés à

- l'usage des résidents et de leurs proches ont été affectés à l'usage exclusif du personnel et des fonctions administratives.
- De plus, même si les nouvelles directives en place permettraient aux résidents et à leur proche de circuler plus librement, les résidents sont restreints aux étages. Le manque d'espaces communs accessibles, les empêche de bénéficier de cet assouplissement et les confine aux corridors et à leur chambre ou à la salle à manger déjà très largement surutilisée.

4.1.3 A la demande d'un des résidents défendre ses droits et ses intérêts auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

Le CR a reçu deux types de plaintes des résidents et/ou de leurs proches.

Soins et services

 Plusieurs situations d'insatisfaction ont été signalées au CR. Suite à un accompagnement du CR, ces situations ont été résolues sans qu'il soit nécessaire de formuler une plainte formelle.

Perception de maltraitance

 Une plainte était de nature plus délicate, car elle concernait une personne en position d'autorité. À la demande du plaignant résident, le comité a communiqué avec le commissaire aux plaintes pour discuter de la situation. Un agent a été affecté au dossier, mais malheureusement, le résident est décédé avant d'officialiser le processus.

4.2 Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents

4.2.1 Urgence de réaménager et de récupérer les espaces pour les résidents : soins, loisirs, bénévoles, personnel, etc.

L'exigence même d'assurer un milieu de vie de qualité alors que les aspects les plus élémentaires de cette prestation sont actuellement impossibles à réaliser au PAD, démontre l'incapacité d'offrir un cadre de vie décent aux résidents du PAD, cela étant due à des raisons multiples et interconnectées.

- Le manque d'espace mentionné ci-dessus est un facteur sous-jacent important qui empêche de résoudre bon nombre des problèmes en cours, qu'il s'agisse de soins, d'espace de bureaux pour les médecins ou pour les membres du personnel administratif, de loisirs, de salon pour les familles, d'accueil de bénévoles, de rangement pour le matériel EPI, etc. En somme, tous les secteurs sont affectés interférant négativement du même coup sur le bon fonctionnement de cette installation.
- Malgré les meilleurs efforts du personnel soignant, il est difficile de maintenir le niveau approprié de prestation de soins et de contrôle des infections dans les limites physiques étroites que l'on retrouve sur les étages.

- Le manque de bureaux freine l'intégration du personnel administratif supplémentaire promis, l'accueil des stagiaires et des bénévoles. La réalisation d'activités de loisirs en groupe est limitée par la taille insuffisante de la seule salle plus grande, sans compter l'incapacité d'offrir des conditions décentes dans les vestiaires et les aires de repas pour le personnel.
- La lecture des rapports d'activités précédents confirmera que le comité de résidents avait attiré l'attention sur ce problème depuis des années. Les conséquences liées à la sécurité des résidents, à l'incapacité de recruter des bénévoles et de combler les postes disponibles de personnel soignant étaient déjà évidentes et signalées. L'arrivée de la pandémie de COVID, et l'hécatombe qui en a résulté au PAD ont révélé les conséquences mortelles d'avoir maintenu ce statu quo inadéquat.
- Rien n'a été fait pour s'améliorer encore moins pour régler le problème. Essentiellement, le PAD a besoin d'une refonte majeure. Un processus de planification a été lancé, mais les grands projets d'ajout de nouvelles constructions se sont maintenant réduits à peut-être réorganiser l'attribution de l'espace, entraînant une nette réduction de l'espace convivial pour les résidents au profit d'utilisations administratives.

Centre de jour

Ce qui manque aux plans proposés pour reconfigurer l'utilisation de l'espace, c'est la réappropriation de l'espace actuellement occupé par le Centre de jour.

- Les arguments bien fondés et répétés du comité en faveur de la récupération de cet espace ont été accueillis avec indifférence par les hauts gestionnaires. En conséquence, les résidents dont le domicile à temps plein est le PAD continueront d'être traités au mépris de leur bien-être au profit d'un service qui occupe une aile complète de l'étage du sous-sol, et ce pendant des heures restreintes quatre jours par semaine.
- Les problèmes liés au manque d'espace adéquat au PAD et les impacts négatifs qui en résultent sur la qualité de vie des résidents a fait l'objet de multiples correspondances et d'échanges en personne avec les responsables du programme SAPA et de la gestion des choix liés au Centre de jour.

Loisirs

Nos observations nous amènent à conclure qu'il a au PAD des ressources humaines et matérielles insuffisantes pour assurer la réalisation d'activités de loisirs de qualité, et ce depuis plusieurs années.

Le CR a investi beaucoup de temps et d'efforts auprès des gestionnaires responsables des activités de loisirs ainsi que du recrutement et de la formation des bénévoles. Encore une fois, nous devons conclure qu'aucune de nos préoccupations n'a

été prise en compte. Au moment de la rédaction de ce rapport, il n'y a toujours pas de personnel rattaché au service de loisirs affecté au PAD.

- La situation est si précaire que les membres de la Croix-Rouge ont été appelés à l'aide.
- En effet, les résidents du PAD continuent d'être soumis à des conditions de vie dépourvues de toute possibilité d'éprouver un peu de plaisir. Toute prétention de « faire de leur mieux » de la part des responsables de cette situation tombe dans les oreilles incrédules des résidents et de leurs proches.

4.2.2 Entretien général et réparations à faire

Le PAD est en principe une installation sous la tutelle du complexe IUGM. A ce titre, la maintenance des infrastructures du PAD est assurée par la direction qui lui est rattachée. Cependant, le PAD continue de souffrir d'un manque d'investissement inacceptable dans l'entretien et la rénovation de plusieurs de ses composantes. Voici ce que nous avons observé et noté :

À l'extérieur du bâtiment et à l'entrée.

- Mauvais éclairage et lampadaires inactifs et sans éclairage
- Les ordures et les masques médicaux s'accumulent le long des bords de l'aire de stationnement.
- Mauvais déneigement et accumulation de glace dans l'aire de stationnement
- Grands trous dans la surface de l'asphalte (corrigés partiellement)

Terrasse

- Grave détérioration de la surface du ciment.
- · Accumulation d'eau dans la zone fumeurs et ailleurs
- Un manque de nettoyage de la terrasse par le personnel d'entretien
- Un manque de tout support pour la plantation et l'entretien des plantations de fleurs.
- Chaises et bancs détériorés

À l'intérieur du bâtiment

- Peinture et réparation des chambres des résidents (pas achevées)
- La peinture et les réparations des salles à manger à chaque étage (pas terminé)
- L'encombrement présent tout le long du couloir entre l'entrée et les ascenseurs.

4.3 Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations ;

4.3.1 Assurer une meilleure communication et une continuité des contacts avec les résidents et leurs proches

Chacun des résidents a reçu en main propre le calendrier 2022.

- Des affiches et dépliants donnant les renseignements utiles sur le rôle du comité et la façon de nous joindre (numéros de téléphone et courriels) sont disponibles dans les présentoirs et sur certains tableaux d'affichage aux étages.
- En décembre, le CR a lancé son bulletin mensuel le Porte-voix. Il a été utilisé pour assurer la diffusion en temps opportun de l'information et des mises à jour. La diffusion est assurée par une liste de contact des familles tenue à jour par les membres. L'utilisation de cette méthode de communication a été très appréciée par la coordinatrice du site car elle lui a permis de diffuser des mises à jour importantes concernant des nouvelles mesures et consignes en constante évolution.

Recruter de nouveaux membres du comité

Des méthodes formelles et informelles ont été utilisées pour recruter de nouveaux membres

- Un appel à candidatures a été inclus dans les communications du CR par le biais de la liste de diffusion.
- Une invitation verbale a été lancée à l'assemblée générale annuelle
- Les membres ont eu recours à des contacts informels avec d'autres proches-aidants pour les encourager à se joindre au comité.
- Un nouveau membre proche-aidante Francine Hébert, s'est joint au comité en décembre.
- Avec le décès de notre représentante résidente la plus fidèle, Victoire Rallon, le comité est présentement sans membre résident.

5- Autres activités du comité

Réunions auxquelles les membres ont participé

- Réunions du comité; L'utilisation de la plateforme ZOOM a permis au Comité de résidents de travailler en équipe et de discuter de la meilleure façon de procéder lorsqu'il était confronté à des enjeux complexes. Le comité s'est réuni donc bimensuellement au cours des 12 derniers mois en raison du suivi intense nécessaire dû à la COVID-19 et les problèmes en cours. Il est important de signaler que les membres du comité ont traité nos responsabilités avec le sérieux que le contexte exigeait.
- L'assemblée générale annuelle 2020-2021 En raison des contraintes imposées par l'épidémie de COVID-19, l'AGA a eu lieu grâce à la plateforme zoom. Les mandats des membres ont donc été formalisés. Un appel de nouveaux membres pour le comité a été lancé. Un appel à candidatures sera diffusé auprès des résidents et des familles par le biais de la liste courriel.

Participions aux comités et/ou aux consultations

Anne Kettenbeil et d'autres membres ont suivantes gérées par le IUGM, le CUCI et le CIUSSS.

- · Le Comité d'amélioration continue
- Consultations menus

- AGA du CUCI
- Plusieurs rencontres ZOOM avec Mme Méthot, M Bessette et le service des loisirs
- · Consultations sur le dépliant "intimité ou de sexualité" en CHSLD

Formations

- Des membres ont participé à la formation donnée par le RPCU sur les rôles et responsabilités des différents comités.
- Adoption du Code d'éthique et de conduite harmonisé proposé par le CUCI

6- Enjeux et préoccupations des membres du Comité de résidents Plan d'action 2022-2023

6.1 Assurer la qualité des soins et des services dispensés aux résidents

- Une attention soutenue à l'hydratation et à l'alimentation adéquate.
- Soins attentifs, personnalisés et suivis reçu de la part du personnel.

6.2 L'instabilité du personnel et le manque criant de personnel.

- Continuer à dénoncer la situation de crise concernant le manque chronique de personnel soignant en adressant nos préoccupations au CSSMTL.
 - Les ratios résidents/personnels ne permettent pas d'assurer la prestation de soins et de services requis dont les résidents du PAD ont besoin et auxquels ils ont droit.

6.3 Gestion de l'espace

 Redonner au PAD la possession entière et exclusive de l'espace occupé par le Centre de jour situé au sous-sol.

6.4 Plan d'Aménagement physique du PAD

 Projets de rénovation et maintenance : Corriger la situation inacceptable des infrastructures physiques du PAD.

6.5 Communication

- Assurer la continuité des contacts avec les résidents et leur proches.
- Recruter de nouveaux membres du comité
- Assurer la fluidité et la clarté des informations diffusées par le CIUSSS-CS destiné aux résidents et à leurs proches.

Mot de la fin

C'est sur le rappel de ces enjeux que nous terminons ce rapport d'activité 2021-2022 du Comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers.

En effet que les autorités lisent ou non nos constats et recommandations faites tout au long de cette année, l'important pour nous, c'est que ce document reste un témoignage du travail réel

que le Comité de résidents du CHSLD Alfred-DesRochers a accompli et un encouragement à continuer notre action dans l'année qui vient.

Rapport financier

☑ Rapport financier joint

Signature du président/de la présidente : ANNE KETTENBEIL

Date: 31 mars 2022

